



SORL'INFO

Mairie : Place du 8 Mai 38510 Saint-Sorlin-de-Morestel - ☎ 04 74 80 12 31

Courriel : mairie-saint-sorlin-morestel@wanadoo.fr

Site internet www.saint-sorlin-de-morestel.fr

St Sorlin de Morestel juillet - août/19

Echos de l'activité municipale

Echo du CM 15 juillet 2019.

Le Conseil Municipal a voté une délibération, concernant la participation de la commune au centre médico-scolaire de la Tour du Pin pour 2018-2019. Pour les 48 enfants scolarisés de Saint-Sorlin le montant est de 38,40 €.

Le CM a ensuite abordé la proposition du Département de passer dans le domaine public de la Commune, la Route de l'Eglise. Avant de prendre une décision le CM va demander des devis pour la réfection de la chaussée jusqu'au cimetière, pour vérifier que la subvention proposée par le département nous permet de faire face aux dépenses.

Monsieur le maire informe le conseil de la réunion proposée aux pétitionnaires de la Frette, qui refusent la création d'un lotissement.

Une vingtaine de personnes sont venues exprimer leurs craintes (voir information de M. le Maire).

Les élus après discussion continuent à soutenir l'instruction du projet dans le respect du PLU (plan local d'urbanisation), Ils décident de lancer la réflexion sur l'aménagement des voies communales adjacentes.

Le CM a ensuite évoqué le devenir de l'ancienne école et la proposition d'accompagnement de la Fondation de France pour définir un nouveau projet.

A revoir en septembre.

Sur le sujet ENEDIS et les compteurs Linky, l'arrêté municipal du 13/11/2018 a été transféré par la Préfecture au Tribunal Administratif. Une rencontre entre Monsieur le maire et ENEDIS est prévue.

Le délégué de la commune au Syndicat des eaux fait au CM un compte rendu du conseil syndical.

Le Syndicat des eaux va changer de nom et de statut. Le bilan annuel eau potable laisse apparaître comme l'an passé un rendement peu satisfaisant, en effet de nombreuses fuites sont encore constatées.

L'assainissement collectif est en cours d'aménagement, les travaux permettront le raccordement à la nouvelle station d'épuration de Vézeronce-Curtin.

La mise en séparatif du réseau des Cités sera achevée dans l'été.

Le contrôle de l'assainissement non collectif est prévu dans les prochaines années suite au diagnostic fait il y a bientôt dix ans.

Point d'apport volontaire pour les déchets : la commune envisage la possibilité d'en installer un à la Frette.

RENCONTRES PARENTALITE en Haut Rhône Dauphinois, à laquelle une représentante de notre commune a participé.

Suite à la Conférence territoriale du haut Rhône dauphinois à Crémieu, diverses actions et projets ont été mis en places.

Exemple les jeunes mineurs garçons ou filles de 16/17 ans peuvent effectuer un chantier éducatif afin de leur faire découvrir le monde du travail.

Il existe aussi des lieux de soutien à la parentalité.

D'autres actions et projets sont en cours. Pour plus d'informations, consultez le site Internet :

<https://www.isere.fr/rencontres-parentalites-haut-rhone-dauphinois>

A noter une rencontre sur le thème **Image de soi, Prévention au service de bien vieillir** qui se tiendra à **la salle de l'amitié à Morestel le 28 septembre à partir de 10 h**. Il y aura 40 exposants ainsi qu'une équipe de l'ENS.

Prochain CM le 15 septembre 2019.

Le projet de Lotissement à La Frette

Comme nous vous l'avions annoncé lors des vœux en ce début d'année l'**aménagement groupé du secteur constructible restant à la Frette** se concrétise avec une demande de permis d'aménager qui est en cours d'instruction.

L'équipe municipale du mandat précédent avait travaillé, depuis 2010, en concertation avec la population, pour préparer le PLU (Plan Local de l'Urbanisme), qui a finalement été approuvé sous ce mandat mi 2015. Ce **PLU a représenté un vrai travail de fond sur le développement futur de la commune et cela a servi de feuille de route pour les aménagements.**

La réunion publique que nous avons organisée le 12 juillet dernier, suite à une pétition déposée par des habitants du voisinage de ce projet, nous a permis de reprendre les deux points essentiels sur lesquels il y a divergence :

1- La densité de construction :

Il nous est reproché de vouloir autoriser un aménagement trop dense avec des lots de 500 m². Lors de la réflexion du PLU les élus successifs ont fait le choix de respecter les consignes de l'Etat, du Département, du territoire par le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), de la Communauté de Commune en associant toutes ces instances à la réflexion, ainsi que de nombreux habitants de la commune associés au travail dans des commissions.

Il en est ressorti un choix de déclasser une grande partie des terrains classés constructibles au POS (environ 11ha) pour ne garder que 2ha dont cet ensemble de parcelles de 1.7ha, déjà bien enclavé dans les constructions récentes, à La Frette entre le Chemin du gros châtaigner et le Chemin de Penon.

Le choix a également été suivi de densifier les constructions sur cette zone restante, plus que ce qui avait été fait jusqu'alors avec la dispersion des constructions sur l'ensemble de La Frette.

C'est effectivement une conception un peu différente de l'aménagement avec des lots privés moins grands (550 m² dans la demande déposée) mais avec plus d'espaces mutualisés pour les accès (voirie et trottoirs), l'assainissement et des espaces verts. Dans la demande déposée c'est plus de 30% d'espaces mutualisés dont plus de la moitié en espaces verts.

Ce type de projet répondait à l'exigence de densification exigée par le SCOT. Tendances qui vont encore s'accroître dans les années à venir puisque celui-ci est en révision et prévoit des exigences encore plus fortes pour limiter la consommation de terrains. Ce seront probablement les nouvelles exigences d'un futur PLU dans une dizaine d'années, applicables aux abords du centre village comme nous l'avons évoqué dans le PLU actuel.

On retrouve aujourd'hui des aménagements similaires dans les communes environnantes du territoire.

2- La circulation aux abords de cet aménagement :

Là encore le PLU est un véritable outil de programmation et l'OAP (Orientation d'Aménagement Programmée) de La Frette avait bien identifié les besoins qui devront accompagner l'aménagement des constructions. Effectivement cet aménagement dépend du projet final de cette zone et malgré les constructions récentes depuis 2012 sur le chemin du gros châtaigner aucun aménagement provisoire n'a été réalisé. Une fois ce projet arrêté il sera temps d'organiser les aménagements de circulation et de cheminements sur les chemins du Gros Châtaigner et de Penon pour répondre aux nouvelles circulations à venir. Là encore les exemples des communes voisines nous permettent de penser que des aménagements relativement simples existent pour gérer les flux de 30 à 40 habitations sur des voies communales telles que les nôtres. On est loin de la complexité du trafic de plus de 4000 véhicules/jour de la Départementale D16 qui traverse notre village de part en part. Les élus ont bien pris conscience que ce travail va débuter dès que le projet sera lancé. Les temps seront respectés pour les études des projets, les recherches de subventions et les réalisations des aménagements pour aboutir en même temps que la fin des constructions du lotissement.

C'est pour ces raisons que lors du Conseil Municipal du 16 juillet dernier l'ensemble des conseiller(ère)s maintient son orientation déjà affirmée dans le PLU ...et instruira donc la demande de permis d'aménager dans le respect du règlement de la zone 1AU et des orientations de l'OAP de la Frette.

Pour le Conseil Municipal,
Le maire : Philippe ALLAGNAT

➤ **Club Diamant** : Goûter mercredi 18 septembre à 14h ; salle de la mairie.

➤ **Concert Rock privé pour les habitants de Saint-Sorlin de Morestel**

Au Domaine de Côte Claire route de Vasselin - samedi 3 Août avec le groupe lyonnais BURNING GASTON - Tarif 10 €.

Accueil à partir de 18h – 1^{ère} partie du concert à 19h00 - restauration prix modique à 20h – 2^{ème} partie du concert vers 21h30

Réservation indispensable <https://domainecoteclaire.wordpress.com>

➤ **SICTOM : une nouvelle colonne Cartons sur l'espace conteneur.**

Récemment installée vous trouverez une nouvelle colonne cartons sur l'espace vers le cimetière. Vous pouvez y déposer tous les gros cartons d'emballage (à plier ou à aplatir), mais pas les cartons à pizza, pack de bière ou autre qui vont dans le conteneur emballages

Il s'agit d'un test d'une durée de 6 mois qui déclenchera ou non un déploiement sur tout le territoire.

➤ **Char pour le Comice agricole du 25 août à Saint Chef.**

Le thème du char de Saint-Sorlin sera Astérix et Obélix. La préparation des costumes va bon train tous les vendredis soir à partir de 20h30 au caveau sous la mairie. Si vous souhaitez donner un coup de main pour la fabrication des costumes, la réalisation du char, la participation au corso, vous serez les bienvenus. Nous vous attendons.

➤ **Interdiction de circulation des véhicules à moteur de loisir sur certains chemins communaux.**

Depuis le 5 février 2019, l'arrêté du Maire N° 04-2019 interdit la circulation des véhicules à moteur de loisir sur les chemins de la Combe, le Deschapoux, Revousset, Vourouilles et Grand Vent.

Cette décision a été prise en raison du risque de ravinement dans ces secteurs très pentus. Les événements climatiques de plus en plus violents avec fortes précipitations comme ceux de Juin 2018 incitent à beaucoup de prudence pour se protéger des inondations.

D'autre part les chemins desservants le secteur du petit Espace Naturel Sensible du Valencey, ainsi que la zone d'observation du long du ruisseau sont aussi interdits aux véhicules à moteur de loisir. Merci de respecter ces mesures de protection.

➤ **Cartes Nationales d'Identité- CNI**

Depuis le mois de mars 2017 notre mairie ne peut plus faire de carte d'identité. Les usagers doivent maintenant déposer leur demande dans les mairies équipées de dispositifs de recueil d'empreintes digitales (Morestel, Crémieu, Bourgoin-Jallieu, La Tour du Pin). Il en est de même pour les passeports.

➤ **Le département de l'Isère placé en Vigilance, d'Alerte et d'Alerte Renforcée Sécheresse.**

Par arrêté préfectoral du 5 juillet et ce jusqu'au 30 septembre 2019

En vigilance, aucune mesure de restriction n'est imposée. Les usagers sont toutefois invités à l'économie afin de retarder au maximum les mesures de restriction.

En alerte des mesures de restrictions sont imposées :

- Interdiction de lavage des voitures hors stations professionnelles.
- Interdiction de remplissage des piscines de plus de 5 m³ à usage privé.
- Interdiction d'arrosage des pelouses, espaces verts, jardins d'agrément de 9h à 20h.
- Interdiction de manœuvrer des ouvrages hydrauliques entraînant des lâchers d'eau.

Au 9 juillet notre territoire se trouve en vigilance pour les eaux superficielles et en alerte, voire alerte renforcée pour les eaux souterraines.

Soyons vigilants.

Carnet de deuil

Nous avons appris avec beaucoup de peine le décès de Madame Nadine MOIROUD, adjointe administrative à la Mairie, à l'âge de 54 ans. Nous adressons à sa famille nos sincères condoléances.

Nous avons également appris le décès de Danielle Borde née Laurent le 19 juin 2019.



**Forum Im'âge de soi,
la prévention au service du bien vieillir
Samedi 28 septembre 2019 de 10h à 17h
Espace de l'Amitié à Morestel - entrée gratuite**

- *Quel sport puis-je faire après 60 ans ou avec ma maladie ?*
- *Qu'existe-t-il pour aménager mon logement ?*
- *Comment faire mes démarches à l'ère du numérique ?*
- *Comment et par qui me faire aider dans mon quotidien ?*
- *Comment rester autonome le plus longtemps possible ?*
- *Que puis-je prévoir pour mon avenir ?*
- *Comment être aidé dans la prise en charge de mon conjoint ?*

En une journée, un même lieu, trouver des réponses et solutions au plus près de chez vous

Ateliers santé bien être

Inscription conseillée 04 78 41 22 50 contact_prevention@mfra.fr

- Initiation au QI GONG : 10H30
- Initiation à la sophrologie et gestion du stress : 10H30
- Pensée positive : 11H15
- Yoga sur chaise : 15H
- Initiation à la gymnastique douce : 10H45
- Initiation à la marche nordique et la rando-santé : départ 11H, 14H30 et 14H45

Animations

- 10H30 : mini conférence « La conduite sénior »
- 11H : mini conférence « Gestes et postures »
- 14H : théâtre-débat « L'aide à domicile »
- 15h15-16h45 : table ronde et film débat « Qu'est-ce qu'un aidant ? »
- 15H-15H30 : la bonne utilisation des médicaments : l'automédication, la vaccination, la conservation des médicaments
- 16H-16h30 : l'alimentation des séniors
- 16H-16H30 : présentation du réseau des bibliothèques et leurs offres dédiées aux séniors

**Expo photos réalisée par des associations de retraités du territoire :
« Le temps qui passe »**

Après les jeux inter-quartiers

Dimanche 29 juin se sont déroulés les jeux inter-quartiers, par une belle journée ensoleillée, dans la cour de l'école.

Les équipes constituées, les nombreux jeux se sont succédé dans une ambiance joyeuse. Les joueurs qui ne pouvaient venir que le matin se sont fait remplacer dans les équipes par ceux qui arrivaient l'après-midi.

Tous ont joué avec beaucoup de conviction et de rires partagés. Les spectateurs ne se sont pas ennuyés non plus...

Les jeux de ballons gonflés d'eau ont été les bienvenus quand il a commencé à faire vraiment chaud l'après-midi!

La fine équipe de La Frette a remporté la victoire finale, bravo à eux!

Les plus jeunes enfants ont pu profiter du chamboule-tout et d'autres jeux prévus à leur intention dans un coin ombragé.

La petite restauration de qualité a été appréciée.

Les membres du club diamant ont pu vendre leurs tartes au sucre ou pralines.

Un très bon moment de rencontre entre les habitants du village, à renouveler!



Horaires mairie

Mardi : 15h/19h

Mercredi : 8h30/11h30

Vendredi : 8h30/12h

☎ 04 74 80 12 31

e-mail: mairie-saint-sorlin-morestel@wanadoo.fr

Site internet www.saint-sorlin-de-morestel.fr